

Montréal, le 28 octobre 2016

Mme. Chantal Gagnon  
Direction générale adjointe, Qualité de vie  
Ville de Montréal

Madame Gagnon,

Mon nom est Lucila Guerrero, auteure, artiste en arts visuels. Avec cette lettre, je veux joindre ma voix à celle d'autres artistes qui avant moi, ont dénoncé cette situation injuste dans différents contextes. Cette fois, je vais me concentrer seulement sur un sujet en particulier : les droits d'exposition dans les bibliothèques de la Ville de Montréal.

Ils ne sont pas reconnus. Simplement. Les artistes qui exposent dans les bibliothèques ne sont pas rémunérés. Même pas des frais de transport. Dans le contrat, la ligne «Redevances versées :» est remplie d'un «s. o.». Incroyable, mais vrai.

Une réalité que je n'arrive pas à comprendre étant donné qu'il s'agit d'un espace culturel. C'est la Ville de Montréal qui accueille une exposition pour le grand public. Une exposition qui contient une démarche, un long travail de réflexion, de création et un apport artistique, culturel et social. Un investissement intellectuel, du temps et de l'argent.

Pourquoi donc l'artiste ne mérite-t-il pas de recevoir de rémunération ?  
L'art est mon gagne-pain. Est-ce que c'est juste de travailler sans être payé ?

On pourrait dire probablement que l'artiste est libre d'accepter ou pas l'entente. Moi, j'ai accepté. J'ai signé les contrats. La production est à mes frais et le transport de mes œuvres aussi. Dans quel but ? Ce n'est pas parce que je trouvais l'entente adéquate. Mes raisons pour accepter viennent de mon engagement personnel pour une cause qui me tient profondément à cœur et je suis certaine que mon exposition continuera à la faire avancer.

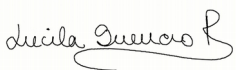
Autiste, mère d'un enfant autiste, je suis d'autant plus sensibilisée à notre histoire, celle des autistes, celle qui nous a souvent placé en situation de discrimination, d'inégalité et de rejet. Donc le fait de prendre la parole pour défendre tout type de diversité et notre droit à vivre tel que nous sommes est une urgence et une responsabilité.

Comme artiste, mon travail bénévole est déjà grand. Je suis cofondatrice de l'organisme *Aut'Créatifs* pour la reconnaissance positive de l'autisme. Je suis également cofondatrice de la *Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers*. Je m'implique bénévolement avec d'autres organismes et par l'écriture de mes articles.

Comme tout le monde, j'ai des dépenses essentielles pour vivre. Croyez-moi, ce n'est pas facile.

De toute manière, je ne crois pas que l'artiste doive obligatoirement exposer de façon bénévole. Je crois que notre travail doit être reconnu et qu'un budget doit être prévu à cet effet. Cela démontrerait le respect pour notre contribution culturelle.

Je garde espoir que ma lettre sera prise en considération parce qu'il s'agit d'une situation injuste pour la valorisation de notre travail d'artiste.



Lucila Guerrero  
Auteure et artiste en arts visuels  
[www.lucilaguerrero.com](http://www.lucilaguerrero.com)  
Membre professionnelle  
de la *Diversité artistique de Montréal (DAM)*  
du *Regroupement d'artistes en arts visuels*  
et de *Visions sur l'art Québec*  
514 466-8450

c.c. M. Denis Coderre, *Maire de la Ville de Montréal*  
c.c. Mme. Manon Gauthier, *Élue à la culture pour la ville de Montréal*  
c.c. Mme. Suzanne Lavardière, *Directrice du service de la culture de la ville de Montréal*  
c.c. M. Jérôme Pruneau, *Ph.D. - Directeur Général de la Diversité artistique de Montréal*